



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Avril 2017, volume 17, numéro 2

SOMMAIRE

- Mot du Maire 2
- Club de l'âge d'or 2
- Assemblée du 6 février 3
- Assemblée du 6 mars 3
- APELS..... 4
- Comité d'accueil des réfugiés Irakiens 4
- Missisquoi-Nord 4
- Le Cabaret Eastman 4
- Sécurité incendie..... 5
- Premiers Répondants..... 5
- Loisirs..... 6
- Les rendez-vous culturels. 7
- Chroniques vertes 8
- Urbanisme..... 11
- Les Correspondances sortent d'Eastman 11
- Environnement 12
- ARPELA..... 13
- Bibliothèque 13
- Le Club Lions..... 13
- Coop santé Eastman et les environs..... 14

UN PARTENARIAT RÉUSSI ENTRE LA SAVONNERIE DES DILIGENCES ET MISSISQUOI-NORD

La Savonnerie des Diligences est fière d'annoncer le bilan très positif des redevances versées en 2016 à l'organisme Missisquoi Nord (Action Memphré Ouest), un grand total de 1236\$, soit 1% des ventes totales des produits de la gamme Zéro déchet dans l'ensemble de son réseau de distribution. La redevance dépasse toutes les attentes des deux partis! Dans les scénarios les plus optimistes, la Savonnerie avait envisagé une redevance maximale de 1000\$ pour la première année.

Les sommes versées serviront au projet de parcours de marche longue durée dont l'inauguration est prévue au printemps 2018, ainsi qu'à l'amélioration de la signalisation dans le réseau pédestre Missisquoi Nord.

La Savonnerie des Diligences et Missisquoi Nord poursuivront leur collaboration cette année, et nul doute que celle-ci sera profitable, car la sortie de sept nouveaux produits dans la gamme Zéro déchets est prévue prochainement.

De plus, lors de la soirée des Omer à Magog, le 30 mars dernier, la Savonnerie des Diligences s'est vue décerner le **prix Omer de l'innovation et du développement touristique**. Félicitations à cette entreprise dynamique!



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,
Encore une fois, l'implication et le dévouement d'un citoyen bénévole d'Eastman a pu être souligné par un geste significatif. En effet, le 18 février dernier, le sentier de motoneige reliant Eastman et Magog était inauguré et nommé « sentier Raymond Bourbonnais ».

Ce sentier a été réalisé grâce au travail acharné de M. Bourbonnais ainsi que de nombreux autres bénévoles qui n'ont jamais cessé de croire en sa nécessité.

Je vous rappelle que ce sentier, dans le secteur sud de la municipalité, circule en bordure de l'autoroute 10 et que sur la partie nord, suite au jugement de la cour, la circulation se fait en bordure du chemin Khartoum. Merci aux clubs de motoneige de Magog, Bonsecours et Valcourt pour le travail dans ce dossier.

Au moment d'écrire ces lignes, le comité culturel de la municipalité se prépare à l'organisation de la fête des bénévoles qui se tiendra le 12 avril 2017. Une présentation particulière sera faite pour honorer Mme Ève Rozon de même que M. Alexandre Ménard, du Café Bistro Les Trois Grâces, pour leur implication dans l'organisation d'activités bénéfiques dont les profits, à ce jour, s'élèvent à près de 31 600 \$, qui ont été remis dans la communauté par différentes subventions aux organismes d'Eastman. Je profite de l'occasion pour les remercier personnellement au nom de la municipalité et de tous les citoyens. Prenez note que le prochain tournoi de golf des Trois Grâces se tiendra le 10 septembre prochain.

Vous savez, je vous le répète à chaque année, sans l'implication citoyenne de tous nos bénévoles, nous n'aurions pas la même qualité de vie à offrir. Je tiens à vous le répéter car sachez que peu importe l'action de bénévolat que vous faites, si minime soit-elle, c'est un grand geste de solidarité à la qualité de vie de notre municipalité. Un grand merci à tous!

Malheureusement, la municipalité a perdu un de ses citoyens en la personne de M. Luc Cousineau. Je pense que je n'ai pas besoin de vous parler de Luc le compositeur, le chanteur, la personnalité publique. Je veux plutôt vous parler de Luc comme la personne qui aimait tellement Eastman qu'il s'y est établi, au départ, dans le secteur d'Orford-sur-le-lac et qui, par la suite, a décidé de faire un petit développement, « Les Boisés de la Héronnière ».

Pour la municipalité, c'est toujours très important d'avoir des ambassadeurs qui ont tellement cru en la qualité de vie que nous avons à offrir, qu'ils ont décidé de la partager avec des gens qui, comme vous, décident de venir réaliser leur rêve de se bâtir dans nos développements.

Luc était un de ceux-là et je l'en remercie. Pour moi, « Les Boisés de la Héronnière » sera toujours le projet d'une personne qui a accepté de partager son Bonheur. Merci Luc!

Aussi, dans la même période, nous avons appris le décès de Mme Laurence Comeau, du secteur du Lac Stukely et de Mme Lucille Lareau, compagne de vie de M. Jean-Noel Normand. Au nom du conseil municipal, je souhaite nos plus sincères condoléances aux membres de ces familles.

Yvon Laramée, maire

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le bingo aura lieu les 15 avril et 20 mai à 19h.

Les brunchs se dérouleront les 16 avril et 21 mai de 10h à 13h.

Il y aura une soirée de danse en ligne et sociale le 22 avril. Un voyage en Nouvelle-Écosse est organisé du 27 juillet au 2 août 2017. Pour plus d'informations, appelez Raymond Breton au 450-297-0761 ou suivez nos activités sur notre site web www.lamissisquoise.com

Notre marché aux puces se tiendra les 10 et 11 juin. Veuillez contacter Yvette pour réserver votre table au 450-297-0682 ou 450-297-4541.



 455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télé. : 819 565-2891
MONTYSYLVESTRE.COM

 AMÉLIE GÉRIN
Notaire
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

**DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION**
LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com
RBQ: 8281-1605

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 6 FÉVRIER 2017

Administration générale

- Octroi de 125 \$ au Circuit des Arts Memphrémagog.
- Autorisation d'une dépense de 1500 \$ organier la fête des bénévoles.
- Reconnaissance de 6 organismes à buts non lucratifs permettant ainsi à ces derniers de bénéficier d'une assurance à meilleurs coûts.
- Adhésion de la municipalité à la Coopérative d'informatique municipale, cet organisme soutenant les systèmes informatiques de la municipalité.
- Autorisation de l'achat de mobilier de bureau pour la réception au montant de 1890 \$ (+taxes).
- Achat d'un serveur de copie de sécurité au montant de 800 \$ (+taxes).

Loisirs, Tourisme et développement économique

- Accord pour la régularisation du terrain de soccer dès le règlement du litige concernant sa construction.
- Mandats à différents animatrices et animateurs dans le cadre de l'offre de loisirs intermunicipaux.
- Acquisition d'une borne de recharge pour véhicules électriques (niveau 2), 50 % du coût d'acquisition, soit 2084 \$, étant payé par la MRC.

Travaux publics et Sécurité publique

- Confirmation du poste régulier à M. Simon Ouellet, sa période de probation étant terminée à la satisfaction de la municipalité.
- Acceptation du décompte progressif #5 pour l'agrandissement de la caserne incendie, soit 37 451 \$ (+taxes).
- Embauche de M. Simon Ouellet à titre de pompier à temps partiel et retrait de la liste des effectifs du service de sécurité incendie de MM. Michel Boucher, Sébastien Drouin et Maxime Roy.
- Achat de 3 habits de combat pour le service incendie au coût de 5097 \$ (+taxe).
- Autorisation du lancement de 4 appels d'offres :
 - épandage d'abat-poussière;
 - travaux de pavage prévus en 2017;
 - achat d'un camion pour les travaux publics;
 - achat d'un camion pour le service de premiers répondants.
- Dépôt d'une pétition de citoyens du domaine Monbel demandant que le déneigement des rues privées soit pris en charge par la municipalité.

•••

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 6 MARS 2017



Administration générale

- Soutien de 200 \$ aux Jeux du Québec Estrie, 4 athlètes d'Eastman ayant été sélectionnés pour des finales.
- Déclaration du mois d'avril comme celui de la jonquille, en soutien à la Société canadienne du cancer.
- Demande au gouvernement de permettre le recours à des moyens électroniques pour la participation des membres du Conseil lors de séances extraordinaires.
- Aide de 500 \$ à Corridor Appalachien pour l'installation d'une borne électrique au parc Missisquoi-Nord.

Loisirs et Tourisme

- Achat de mobilier urbain pour différents parcs et espaces verts, pour un montant de 9500 \$ (+taxes).
- Acceptation d'un nouveau tracé du sentier de motoneige sur le chemin Khartoum, tel que convenu avec le Club de motoneige Les Pionniers de Valcourt, la firme 9154-7208 Qc Inc et l'entrepreneur Germain Lapalme.

Sécurité publique

- Délégation de M. Daniel Lefebvre au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec.
- Autorisation pour quatre premiers répondants (Vicky Fortier, Marcel Deschamps, Samuel Landry et François Durivage) à participer à une formation offerte par Formation SAVIE d'une durée de 60 heures.

Environnement

- Adoption du plan d'action en environnement tel que recommandé par le Comité consultatif en environnement (voir autre article).
- Mandat à *Asisto/Aquatech Services Techniques des Eaux* pour réaliser des essais de *déphosphatation par sudosage de coagulant* dans les étangs d'eaux usées au montant forfaitaire de 9700 \$ (+taxes).
- Inscription de la municipalité au programme Changez d'air qui sera officiellement lancé prochainement : soutien financier au remplacement d'un maximum de 5 vieux appareils de chauffage au bois.
- Mandat à la firme PRODHYC pour l'évaluation de la sécurité du barrage du lac d'Argent au coût de 12 866 \$ (+taxes).

Urbanisme

- Délégation de l'inspecteur en bâtiment, M. Simon Provençal, au congrès de la COMBEQ en mai prochain à Québec.
- Adoption du 2e projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2012-08 ajoutant l'usage Services de soins pour animaux pour les zones commerciales Ca.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC STUKELY (APELS)



DOSSIER MYRIOPHYLLE

Le **samedi 22 avril** prochain, à la salle du Conseil municipal d'Eastman, à 9 h 30, se tiendra une importante rencontre concernant la problématique de myrio-

phyllé dont la présence est attestée au lac. Lors de cette rencontre, le porteur du dossier à l'APELS, M. Raymond Bilodeau, fera un état de la question, exposera le plan d'action et ses étapes de mise en œuvre, présentera les démarches de collaboration et de financement entamées, etc. Une période de questions est également prévue.

Cette invitation s'adresse non seulement **aux résidents du secteur sud, mais aussi à toutes les personnes intéressées, membres ou non de l'APELS**, quel que soit leur secteur de résidence. Faites circuler l'invitation... et au plaisir de vous y voir.



De plus, les membres en règle l'APELS sont invités à l'assemblée générale annuelle de l'association, le **27 mai 2017 à 9 heures**, toujours à la salle de l'hôtel de ville d'Eastman. Les informations pertinentes à cette réunion sont disponibles sur le site web de l'association.

Au plaisir de vous y voir.

•••

COMITÉ D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS IRAKIENS

Notre friperie remet 510\$ pour une famille de réfugiés

Le 10 mars dernier, la CORDE À LINGE remettait une partie de ses recettes au Comité d'accueil pour la jeune famille de réfugiés irakiens attendue dans notre milieu d'ici un an ou deux. Ce don fait grimper le « thermomètre » à 15 510\$ sur les 25 000\$ nécessaires pour garantir la venue de cette famille... comme quoi le recyclage est toujours gagnant: environnement, entraide et solidarité.



L'équipe de *la Corde à linge*, entourant Diane Laverrière, remet 510\$ à Jean Cloutier, le responsable de la paroisse et du Comité d'accueil aux réfugiés.

MISSISQUOI-NORD

Venez profiter du printemps sur les parcours Missisquoi Nord

Amateurs du Parc Missisquoi, vous serez heureux d'apprendre que le regroupement des quatre municipalités participantes a reçu une belle subvention de Développement économique Canada, dans le cadre des projets d'infrastructures communautaires financés pour souligner le 150^e anniversaire du Canada. La subvention permettra d'améliorer les cinq mises à l'eau qui donnent accès à la navigation sur la rivière Missisquoi Nord, entre Eastman et Mansonville. Elle permettra également de mettre à jour les grands panneaux explicatifs qui se trouvent au départ des sentiers de chaque municipalité participante, soit à Eastman, Bolton-Est, St-Étienne-de-Bolton et Mansonville.

Dans un prochain numéro, nous vous parlerons de la pratique du canot et du kayak sur la rivière Missisquoi Nord, les plaisirs d'apprécier la beauté des paysages vus du plan d'eau, mais aussi les précautions à prendre pour profiter de la rivière en toute sécurité.

Pour visiter les sentiers du secteur Eastman, rendez-vous au stationnement du 37 rue des Pins.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur les Parcours de la vallée Missisquoi Nord, des cartes, des activités et plus, sur le site Web www.missisquoinord.com.

•••

LE CABARET EASTMAN



*Spectacles
Réceptions
Corporatifs*

Le Cabaret Eastman vous offre ce printemps une grande variété de spectacles pour tous les goûts. Pour voir la programmation complète pour 2017, visitez le site web au www.cabareteastman.com.

Pour toutes informations supplémentaires, appelez la billetterie au 450 297-1200.

•••

SECURITÉ INCENDIE



Le ramonage

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Les cheminées des appareils au bois doivent être ramonnées au moins une fois par année, au printemps de préférence parce que :

- Les dépôts sont plus faciles à déloger à ce moment, puisqu'ils sont encore secs, tandis qu'ils deviennent de plus en plus humides et tenaces au cours de l'été;
- Cela laisse le temps au propriétaire d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée de la saison froide;
- Le ramonage effectué au printemps contribue à diminuer les refoulements d'odeurs et de particules fines dans la maison durant la saison estivale alors que les courants d'air peuvent causer une inversion de tirage dans la cheminée.

Pourquoi ramoner?

Le **ramonage contribue à prévenir les incendies**. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

...

LE PROGRAMME PREMIERS RÉPONDANTS



Événement bénéfique le samedi 24 juin 2017

C'est en juin prochain que la municipalité d'Eastman introduira officiellement dans son territoire un service de Premiers Répondants. Composé de pompiers ou de personnes de la communauté locale ayant tous reçu la formation de niveau 3, c'est-à-dire en ACR (arrêt cardio-respiratoire), TRAUMATOLOGIE et URGENCES MÉDICALES, ce service comprendra au total une brigade de 24 Premiers Répondants, hommes et femmes, équipée de défibrillateurs, d'un kit d'oxygène médical O2, de produits d'hygiène et de sécurité et d'une trousse de premiers soins.

Le samedi 24 juin prochain se tiendra une journée bénéfique au Parc des Sports d'Eastman dont l'objectif est d'appuyer financièrement ce service de première ligne dont les principales missions sont de maintenir une personne en vie, de prévenir d'autres blessures et de soigner des maladies et des blessures jusqu'à l'arrivée du personnel médical plus spécialisé.

Un tel événement bénéfique implique financement, des commanditaires généreux et engagés et des donateurs au sein de notre communauté. Aux entreprises, nous sollicitons vos dons en argent, biens ou services : aux citoyennes et citoyens de notre communauté, votre contribution financière serait très appréciée. À chacun de vous, votre participation à l'événement bénéfique du 24 juin prochain et votre engagement seront un témoignage vibrant de votre intérêt envers ce service et ses missions. Venez aider sans réserve les Premiers Répondants dans le cadre d'un méchoui suivi d'un feu d'artifices, le 24 juin prochain.

Merci de votre précieux support et de votre générosité!

...

LOISIRS

Plaisirs d'hiver

Du 25 au 27 février s'est tenu au Parc des sports le traditionnel rassemblement pour les Plaisirs d'Hiver. Les activités incontournables étaient de retour (glissade sur tube, tire sur la neige, tour de calèche, etc.), de même que les nouveautés : soirée dansante à l'intérieur de l'igloo, soccer-bulle, ski-joering, yoga-raquette parents-enfants.

MERCI à toutes les personnes/commerces qui ont été impliqués que ce soit au niveau de l'animation, de la voirie ou des prix de participation et MERCI aux gens qui ont bravé la température et participé à l'événement !

Programmation des loisirs inter-municipaux Printemps 2017

Le printemps nous apporte un vent de fraîcheur, alors une toute première programmation printanière vous est proposée. Avec l'arrivée des températures plus chaudes, pourquoi ne pas en profiter pour se (re)mettre en action? Grande primeur : les loisirs sont maintenant offerts aux gens résidant à l'extérieur des cinq municipalités; doublez le plaisir en invitant vos proches à en profiter avec vous... et ne vous gênez pas pour partager cette bonne nouvelle! Pour plus de détails, consultez : <http://eastman.quebec/loisirs-arts-et-culture/activites-sportives/>

Nous sommes à la recherche de personnes-ressources qui voudraient donner des cours ou ateliers artistiques, culinaires ou sportifs, que ce soit ponctuellement, mensuellement ou hebdomadairement ; si intéressé, veuillez envoyer votre cv à loisirs@eastman.quebec et/ou transférer ce message aux personnes concernées !

Soccer

La municipalité d'Eastman est fière d'annoncer quelques nouveautés concernant l'activité de soccer pour l'été 2017 ; vous avez reçu ces informations par le biais de l'école et par courriel (si votre enfant a été inscrit au courant des 5 dernières années), et vous les trouverez également sur <http://eastman.quebec/loisirs-arts-et-culture/club-de-soccer/>

La saison de soccer se déroulera du 19 avril au 23 août prochain et les **inscriptions se feront du mercredi 29 mars au 19 avril** ; téléchargez le formulaire sur le site web, envoyez-le par la poste accompagné du paiement et du chèque de dépôt, ou venez le déposer à la municipalité.

Camp de jour

Le camp de jour se tiendra du 26 juin au 18 août prochain ; toutes les informations vous seront transmises par l'école, par courriel (si votre enfant a fréquenté le camp de jour l'an dernier) et disponibles sur le site web <http://eastman.quebec/loisirs-arts-et-culture/camp-de-jour/>

Nous sommes à la recherche de futurs animateurs (16 ans et +) ou d'assistants (14-15 ans) pour notre camp de jour. Une occasion rêvée de se joindre à une équipe compétente, dynamique et sympathique ; si intéressé, veuillez envoyer votre cv à loisirs@eastman.quebec et/ou transférer ce message aux personnes concernées !

Défi Santé

C'est le temps de poser ces gestes simples pendant 6 semaines, du 30 mars au 10 mai, pour atteindre les 3 objectifs :

- Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60 !
- Favoriser son sommeil chaque jour

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques, dont le diabète et les maladies du cœur.

Pour plus d'informations, consulter www.defisante.ca

Évènements à venir

Samedi 3 juin – Fête de la pêche

Surveillez notre site web pour la programmation détaillée.

Samedi 10 juin - Fête des Voisins



Cette fête vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage ; originale, car organisée par les citoyens eux-mêmes, la fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie.

Vous aimeriez obtenir plus d'information sur l'évènement ou des idées pour créer votre fête ? Consultez le lien suivant: <http://www.fetedesvoisins.qc.ca/citoyens.html>

Quelques affiches et cartons d'invitation sont disponibles au bureau municipal.

Samedi le 24 juin – Fête Nationale du Québec au Parc des Sports

Nous sommes à la recherche de bénévoles de manière ponctuelle ou régulière lors des événements qui ont lieu ici (que ce soit avant ou durant l'activité) ; soyez impliqués positivement dans votre milieu de vie !

Si intéressé, veuillez écrire à loisirs@eastman.quebec

Afin d'être au courant des toutes dernières informations, aimez la page Facebook [Loisirs-evenement-et-activites-a-Eastman](#) et celle de [TourismeEastman/](#), et soyez abonnés aux alertes courriels via le site web <http://eastman.quebec/inscription/>

Si vous avez des commentaires ou suggestions à formuler, n'hésitez pas à en faire part à Mélanie au 450-297-3440#30 ou loisirs@eastman.quebec

...

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS D'EASTMAN

Le comité arts et culture a le plaisir de vous inviter à participer à ses différentes activités printanières :



• Le **jeudi 20 avril 2017 à 14h** à la Bibliothèque Danielle-Simard, aura lieu le lancement de la 7^e édition d'« *Un livre-Un village* ». Le livre sélectionné cette année par le comité arts et culture sera dévoilé et distribué aux personnes présentes. Pour l'occasion, la journée mondiale du livre et du droit d'auteur sera soulignée par une conférence sur ce thème, animée par M. Étienne Beaulieu.

• Le **mercredi 26 avril 2017**, tous les élèves de l'école du Val-de-Grâce d'Eastman pourront profiter de la visite de l'auteur jeunesse Gilles Tibo dans le cadre de « *Un auteur-Une école* », en collaboration avec Les Correspondances d'Eastman.

• Le **jeudi 18 mai 2017, à 13h30**, à la Bibliothèque Danielle-Simard, M. Michel Larocque nous présentera une conférence ayant pour thème : *l'Expo 67*.

• Le **samedi 27 mai 2017, 14h00** à la bibliothèque Danielle-Simard, une rencontre destinée à tous et en particulier aux adolescents, sous la forme d'un thé littéraire, permettra à Mme Annie Lagrandeur, jeune auteure de la région, de présenter son récent livre : *La charmeuse de vent*.

• Le **lundi 12 juin 2017 à 19h30**, à la bibliothèque Danielle-Simard, M. André Champagne, animateur bien connu, nous présentera une conférence sur le thème : *Winston Churchill et Charles de Gaulle*.

...

CHRONIQUES VERTES



Le Grand-ménage 2017

Le grand ménage des fossés à Eastman aura lieu le samedi 6 mai prochain. Joignez-vous à nous et venez aider à nettoyer le territoire eastmanoïse. Tous et toutes êtes les bienvenus, enfants et plus grands, en famille ou entre amis, venez contribuer à améliorer l'environnement !

Les déchets seront ramassés en équipes de bénévoles dans des secteurs attirés. Prévoyez des gants, des bottes, un imperméable, un râteau et votre bonne humeur !

Horaire :

8h00 : Petit déjeuner (croissants, muffins, fruits, thé/café, etc.).

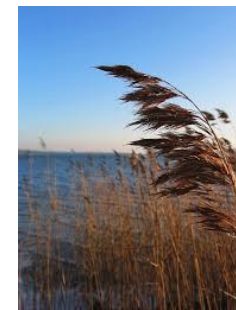
8h30 : Inscription et distribution des sacs.

11h00 : Tirage des prix de présence.

Plantes envahissantes

Certaines plantes sont considérées comme envahissantes puisqu'elles nuisent à la croissance de nos plantes indigènes et parfois à notre santé. Il en existe plusieurs types mais à Eastman, la problématique est plus importante pour la berce du Caucase, la renouée japonaise et le phragmite. Chaque propriétaire a la responsabilité de détruire les plantes envahissantes qui croissent sur son terrain. Si les plants sont situés sur la rive ou dans le littoral, la réglementation municipale devrait prochainement en autoriser l'arrachage, mais un permis municipal sera toujours requis.

Pour la **berce du Caucase**, des précautions particulières doivent être prises puisqu'au contact de la sève, d'importantes brûlures peuvent être infligées. Lorsque vous identifiez une plante qui se situe sur un terrain municipal ou dans les fossés, veuillez en aviser le service de l'environnement au 450-297-3440 poste 26.



Phragmite



Berce du Caucase



Renouée japonaise

Écocentre mobile 2017

Le **samedi 27 mai 2017** se tiendra l'écocentre mobile biennuel. Cet écocentre s'adresse aux particuliers seulement et une preuve de résidence sera exigée.

Voici les matériaux acceptés :

- Matériaux de construction,
- Résidus domestiques dangereux ;
- Déchets informatiques et électroniques ;

****Pièces d'automobile : les pneus sans jante et les batteries d'automobiles doivent être déposés au Garage Lambert (577, rue Principale).**

****Les meubles ou autres déchets qui n'apparaissent pas dans la liste seront refusés.**

Ouverture : 8h à 16h au Club de l'Âge d'or (25, rue Missisquoi).

Coûts : Quantité transportable à la main : gratuit

Plein coffre d'auto : 5\$

Pleine remorque ou boîte de camion : 10\$ à 15\$

Compost disponible gratuitement



Du compost issu de la collecte à domicile des matières organiques sera mis à la disposition des citoyens. Le compost sera déposé à l'arrière de la salle de l'Âge d'Or ce printemps. Les dates seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la municipalité. Merci d'en prendre une quantité raisonnable pour que chacun puisse en bénéficier !

Eastman adhère à l'écocentre de Magog

Les citoyens qui ont besoin de se départir de rebuts divers en dehors du calendrier de collecte des gros rebuts ou des écocentres mobiles d'Eastman pourront maintenant se rendre à l'écocentre de Magog.

Vous devez toutefois vous inscrire préalablement à la municipalité d'Eastman avec une preuve de résidence. Cette inscription vous permettra automatiquement de vous rendre à l'écocentre de Magog situé au : **2330, rue Tanguay à Magog (Parc industriel) 819-843-3333**. Vous devrez à nouveau montrer une preuve de résidence et un tarif au poids sera exigé selon les matières apportées.

Voici les matières acceptées et les tarifs :

Matières	Tarifs (par mètres cube)
Textiles, métaux, matières de collectes sélectives surdimensionnées, ordinateurs, pneus déjantés et avec jantes	gratuit
Résidus verts en vrac	30 \$
Branches et bois naturels attachés en paquets	50\$
Meubles	50\$
Déchets divers	50\$
Matériaux de construction	15\$ (par coffre d'auto) 30\$ (Petite remorque)

Heures d'ouverture :

Du 19 mars au 11 novembre 2017

Fermé le mardi

Dimanche de 8 h 30 à 12 h

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 16 h

Commandes d'arbustes pour bandes riveraines 2017

Comme à chaque printemps, la municipalité propose des arbustes riverains à prix abordables. Vous pouvez déjà planifier vos plantations et commander le nombre d'arbustes désirés d'ici le lundi 15 mai 2017 à midi. Les essences disponibles cette année sont : myrique baumier, saule arbustif, ronce odorante et viorne cassinoïde. Une description de chacune de ces essences ainsi que le formulaire de commande se retrouvent sur le site internet de la municipalité : www.eastman.quebec et à la réception des bureaux municipaux.

Complétez le **formulaire de commande d'arbustes 2017** et remettez-le aux bureaux municipaux accompagnés d'un chèque, d'argent comptant ou carte de débit.

Les abeilles à miel : les populations diminuent.

La disparition des abeilles est constatée partout dans le monde. Au Québec, la mortalité est deux à trois fois plus élevée qu'auparavant. Les conséquences se font sentir sur l'écosystème mais aussi dans les productions maraichères.

L'abeille à miel n'est pas seulement une excellente productrice de miel, elle joue aussi un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes à fleurs. Si le nombre des abeilles diminue, c'est donc aussi l'agriculture qui en pâtit, en particulier les productions de pommes, de citrouilles et de bleuets.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette disparition. Le premier : les néonicotinoïdes. C'est la classe d'insecticides la plus utilisée dans le monde. Ils sont particulièrement toxiques pour les insectes, car ils s'attaquent à leur système nerveux. La monoculture est une autre cause importante du déclin des abeilles.

Source : *Centre de recherche horticole, Université Laval*

Ainsi, pour contrer cette tendance et favoriser le maintien des populations d'abeilles, la municipalité d'Eastman plantera des essences dites mellifères dans ses parcs et vous invite à faire de même dans vos jardins. Voici quelques suggestions de plantes et fleurs mellifères : La mauve, la menthe, la camomille, le millepertuis, la bardane, la sauge et le mélilot jaune. Vous retrouverez une liste exhaustive à : <https://www.agrireseau.net/apiculture/documents> en tapant « Plante mellifère » dans le moteur de recherche.

D'autres fleurs et plantes attirent des insectes intéressants ou en péril telles l'asclépiade pour le papillon monarque, par exemple.



Le mélilot jaune



La mauve

Réduire nos déchets

La réduction des déchets est un objectif que les municipalités doivent atteindre et qui est encadré par la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Suivant cette directive, la MRC de Memphrémagog a adopté un plan de gestion des matières résiduelles comprenant différentes actions pour encourager et inciter les municipalités à la réduction des déchets destinés à l'enfouissement. À Eastman, l'instauration du bac brun a grandement contribué à la réduction des déchets puisque les matières organiques composent près de la moitié de nos ordures ménagères. Mais nous pouvons encore améliorer notre gestion des déchets puisqu'en 2016, le taux de récupération par citoyen à Eastman atteignait 55,9 %, un taux légèrement inférieur à la moyenne de la MRC, soit 56,7 %.

Une bonne gestion des déchets est importante mais aussi la réduction à la source : Réutiliser, réemployer et valoriser.

Pour vous inspirer, voici un site plein d'idées judicieuses et d'information sur les matières résiduelles : www.abcdubac.com. Vous pouvez également consulter notre guide de gestion des matières résiduelles accessible sur le site de la municipalité : www.eastman.quebec

...

URBANISME

Par Simon Provençal, inspecteur en urbanisme et environnement

Rappel concernant les abris temporaires pour véhicules pendant la saison d'hiver.

Le printemps est arrivé et les garages temporaires (abris tempo) doivent être enlevés au plus tard le 15 avril 2017, incluant leur structure. Il est également strictement interdit de se servir d'un abri temporaire comme remise ou pour abriter de la machinerie.

Règlement sur les chiens et nuisances

De nombreux citoyens possèdent un chien. Il est impératif pour tout propriétaire de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, toute place publique, parc ou toute propriété privée salie par les dépôts de matière fécale laissés par un animal dont il est le gardien et d'en disposer d'une manière hygiénique. Ne pas jeter le sac sur le terrain d'à côté!

De plus, il est défendu de laisser un chien en liberté hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Hors de ces limites, le gardien du chien doit le maintenir en laisse. Un chien non tenu en laisse est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien.

Nuisances dues aux animaux

Pour connaître l'intégralité du règlement 2016-19, consulter le site internet de la municipalité.

Il est question de tous sujets concernant les animaux, dont les nuisances, permis et licences etc.

Le fait, pour un chien, de se trouver sur un terrain privé sans le consentement express du propriétaire, gardien ou de l'occupant de ce terrain est interdit.

Le fait, pour un chien, d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité et d'être un ennui pour une ou plusieurs personnes est interdit.

Pour tout litige ou plainte à formuler sur ce sujet, vous pouvez communiquer avec la SPA (Société protectrice des animaux de l'Estrie) qui a conclu une entente avec la municipalité pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le présent règlement. Vous pouvez appeler au numéro 819-821-4727.

Période de dégel

Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec a décrété une période de dégel afin de minimiser la dégradation de la chaussée pendant la période entre le **27 février et le 28 avril 2017** sur tout le territoire de l'Estrie. Le Ministère soumet les transporteurs routiers à une réglementation plus restrictive quant au poids de leurs véhicules. La municipalité d'Eastman a constaté une dégradation de ses rues et chemins au cours des dernières années lors de cette période et demande à toute la population, si possible, d'éviter d'utiliser un véhicule lourd durant cette période.

LES CORRESPONDANCES SORTENT D'EASTMAN

Suite au succès des deux premières soirées de la deuxième édition du projet, hors-saison, *Les Correspondances sortent d'Eastman* sont fières de présenter leur troisième soirée littéraire GRATUITE le 21 avril prochain!

Le 24 mars dernier, les Correspondances sortent d'Eastman présentaient une soirée littéraire en compagnie de Pascale Montpetit et de Lise Gauvin. Il s'agissait d'une invitation au voyage sur le fleuve St-Laurent ponctué d'escalades littéraires!

Ce mois-ci, la troisième soirée littéraire réunira l'auteur et musicien Tristan Malavoy et son grand ami, auteur-compositeur et interprète, Fredric Gary Comeau. Pour le plus grand plaisir des spectateurs, les deux artistes croiseront leurs mots et leurs voix lors d'une rencontre exceptionnelle où chansons et lectures musicales rythmeront la soirée.

Les Correspondances vous invitent à cet événement entièrement gratuit le **vendredi 21 avril prochain, 20 heures, à la salle du conseil municipal de Fitch Bay** (778 Ch. Sheldon, Canton de Stanstead).

La soirée littéraire suivante *Des Correspondances sortent d'Eastman* aura lieu le **vendredi 19 mai 2017 à 20h**, à la magnifique salle d'opéra Haskell à Stanstead. Les invitées, Mmes Catherine Major et Perrine Leblanc, sauront très certainement vous enchanter dans ce décor unique!

Veillez noter que le festival d'été prendra place à Eastman, du 10 au 13 août 2017.



...

INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX GLOBAUX POUR LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

par Patrick McDonald, conseiller municipal

Depuis une dizaine d'années, les préoccupations environnementales de la municipalité d'Eastman n'ont cessé de croître, d'abord avec des observations régulières et plusieurs études afin de trouver des solutions aux problématiques existantes, puis plus récemment (depuis la fin de 2013) avec la mise sur pied d'un fonds vert de 30 000\$/an destiné à appuyer des mesures correctrices.

Le développement du territoire, tel qu'on l'a connu depuis les années 1950 jusqu'au début des années 2000, a donné lieu à divers problèmes, dont le principal est la détérioration de nos cours d'eau et l'envasement de nos lacs à cause du transport des sédiments. Ainsi, plus la pression du développement a été importante dans un bassin versant, plus les dommages ont été grands pour les lacs en aval. C'est ce que révèlent les études effectuées à ce jour, qui estiment à plusieurs centaines de milliers de dollars les efforts nécessaires pour remédier à ces dommages.

La municipalité a donc choisi d'agir sur deux grands fronts. Le premier fut de réviser la réglementation municipale pour faire en sorte que les dommages du passé ne se reproduisent plus. Le nouveau plan d'urbanisme de 2012, et les révisions qui lui ont été apportées jusqu'en 2017, rencontrent cet objectif. On peut citer par exemple la nécessité qu'aucun accroissement du débit d'eau ne sorte du terrain dans le cas de nouvelles constructions en zone montagneuse. Ou encore les nombreuses exigences sur le contrôle de l'érosion. La liste est longue.

L'autre grand front sur lequel a œuvré la municipalité est la mitigation des dommages du passé. Ceci implique dans un premier temps des études (pour identifier les problèmes et des pistes de solutions), et ensuite la réalisation d'ouvrages correctifs. Ces études se ventilent comme suit:

année	étude	bassin versant	coût (\$)
2011	caractérisation des deltas majeurs dans nos lacs	tous nos lacs	6 000
2011	identification de sources de pollution dans le ruisseau Orford	lac d'Argent	2 600
2011	caractérisation des ruisseaux humides traversant le ruisseau Karthoum	lac Parker	10 900
2011	démarchage du sous-bassin Feuillade	lac Parker	1 000
2012	plan d'intervention, ruisseau de la Feuillade	lac Parker	3 000
2012	modélisation hydrographique, ruisseau Bonnallie	lac d'Argent	23 200
2013	plan d'intervention, ruisseau Bonnallie	lac d'Argent	10 500
2013	étude sur l'état des enclaves	lac Orford	2 700
2014	plan de correction de fossés municipaux, rues Hibou, Cédres, et Mensier	lac Stukely	2 000
2014	suivi du plan d'intervention, ruisseau Bonnallie	lac d'Argent	2 000
2015	plan de correction de fossés municipaux, rue Tourterelle et bassin de la Mésange	lac Stukely	5 000
2016	étude hydraulique, ruisseaux Karthoum et Parker	lac Parker	10 000
2016	caractérisation d'un ruisseau sans nom au camping Normand	lac Stukely	2 800
2016	plan de correction de fossés municipaux, secteur Orford-sur-le-lac	lac Orford	2 000
2016	plan de correction de fossés municipaux, rues de la Corde, du Mousqueton, de l'Escalade, des Étoiles	lac d'Argent	1 500
2017	suivi de la progression des deltas dans nos lacs, selon la recommandation du rapport de 2011	lacs d'Argent, Orford, Parker, Stukely	12 000
2017	estimation de l'impact des travaux correctifs ci-haut	lac d'Argent	2 000
2017	plans et devis, digue sur ruisseau Bonnallie ouest	lac d'Argent	15 000
2017	plan d'aménagement durable de parcelles, ch Karthoum	lac Parker	5 000
2017	projet pilote, isolement des zones envahies par le myriophylle	lac Stukely	6 500
2017	plan de correction pour ruisseaux, secteur Céphée/Étoiles	lac Stukely	2 100
		TOTAL	127 200

Les études réalisées en date de 2017 totalisent un investissement global de plus de 125 000\$ (incluant une contribution de quelque 11 000\$ de l'ARPELA pour l'étude de 2012 sur le ruisseau Bonnallie).

Pour faire suite aux études, de nombreux travaux ont également été entrepris afin de corriger les problématiques identifiées. Bien que ces travaux ne représentent que le commencement d'un long processus, ils totaliseront plus de 400,000\$ d'ici la fin de 2017 (note: ceux de 2017 sont des prévisions et certains coûts pourraient varier). Ces travaux correctifs se ventilent comme suit:

année	mesures	bassin versant	coût
2010-15	élimination des fosses septiques en acier dans les résidences situées autour des lacs et ruisseaux	lacs d'Argent, Orford, Parker, Stukely	0
2014	deux bassins de rétention en terrains municipaux en amont du chemin Mont Bon-plaisir (sous-bassin Feuillade)	lac Parker	4 000
2014	enrochements dans un fossé municipal, secteur Tourterelle	lac Stukely	25 000
2015	enrochements de fossés municipaux, chemin des Diligences	lac Parker	20 000
2015	enrochements de fossés municipaux, rues Hibou, Cédres, et Mensier	lac Stukely	35 000
2016	bouées pour réduire la vitesse des embarcations	lac Stukely	2 500
2016	aide ponctuelle pour rendre possible le don écologique d'environ 100 acres de forêt en montagne dans le secteur sud-ouest du lac d'Argent	lac d'Argent	8 000
2016	fossés municipaux (rues des Étoiles, de la Corde, de l'Escalade, des Mousquetons): * 8 trappes à sédiments * 25 seuils * 1 fosse de dissipation des eaux * 1 bassin de rétention des eaux * plus de 110 m d'enrochements	lac d'Argent	30 000
2016-17	correctifs majeurs, chemin Karthoum (via fonds des carrières)	lac Parker	240 000
2017	correctifs aux fossés, secteur Mont-Bon-Plaisir	lac Parker	2 000
2017	bassin de rétention en terrain municipal, secteur Horizon	lac Parker	7 000
2017	entente notariée avant réfection du barrage de castors	lac Parker	2 000
2017	enrochements de fossés municipaux dans Orford-sur-le-lac	lac Orford	24 000
2017	enrochements et ponceau, secteur Hibou/Cédres	lac Stukely	9 000
2017	enrochements dans fossés municipaux, secteur Mésange	lac Stukely	18 000
2017	bouées pour ceinturer les zones envahies par le myriophylle	lac Stukely	2 500
2017	servitude pour digue sur ruisseau Bonnallie ouest	lac d'Argent	1000
2017	correctifs aux fossés, secteur Vertandre/Escalade	lac d'Argent	20 000
		TOTAL	439 000

En somme, la municipalité a non seulement revu sa réglementation, mais aussi investi massivement (plus de 125,000\$ en études et plus de 400,000\$ en travaux correctifs) depuis 2010-2011 pour identifier les solutions à nos problèmes, les régler de façon durable, et éviter d'en créer de nouveaux. D'autres mesures correctives seront évidemment nécessaires dans les années à venir.

Le simple total des sommes requises pour corriger les erreurs du passé renforce notre conviction que le développement futur de notre territoire doit absolument se faire de façon responsable. C'est là une condition incontournable pour qu'Eastman demeure cet endroit unique où il fait bon vivre.

...

ARPELA



Nous avons posté récemment à tous les membres actuels et anciens de l'ARPELA la version 2017 du dépliant de notre association. Cet envoi est en même temps l'occasion de faire connaître et de remercier la municipa-

lité d'Eastman et les nombreuses entreprises locales qui commanditent l'association année après année. C'est aussi un rappel aux citoyens d'Eastman de renouveler ou de vous abonner comme membre de l'ARPELA, en complétant le formulaire joint à l'envoi ou encore en vous rendant au site www.arpela.ca.

Il n'en coûte que 15 \$ par personne pour signifier votre appui à cette association qui travaille sans relâche pour assurer la qualité de l'eau du lac d'Argent et son environnement.

Veillez prendre note que notre assemblée générale se tiendra le samedi 13 mai, à 9 h 30, à la salle du conseil de ville d'Eastman, 160 Chemin Georges-Bonnallie. Nous vous ferons part de tous les projets auxquels travaille l'ARPELA. L'exécutif vous invite à mettre cette date à votre agenda et vous rencontrera avec plaisir!

...

BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-SIMARD



Saviez-vous que si vous ne trouvez pas un livre à notre bibliothèque, il est possible de le faire venir d'une autre bibliothèque du Réseau Biblio, partout

dans la province, voire même de la BANQ de Montréal? Passez rencontrer nos bénévoles pour ce faire, ou, si vous êtes déjà abonné, faites-le vous-même en passant par le portail de la bibliothèque www.reseaubiblioestrie.qc.ca. Un document explicatif vous sera remis sur demande pour vous y retrouver.

À chaque mois, la collection de la bibliothèque s'enrichit de nouveautés. Abonnez-vous sur la page Facebook de la bibliothèque pour en être averti au fur et à mesure!

Nos bénévoles se font un plaisir de vous accueillir à la bibliothèque les mercredis de 13h à 17h et le soir de 19h à 20h, ainsi que les samedis de 10h à 14h.

...

LE CLUB LIONS



NOS PRIORITÉS

- la vision
- la pauvreté
- les jeunes
- la santé
- la faim
- l'environnement

À la recherche d'un réseau social pour servir dans la communauté élargie?

Austin, Bolton-Est, Eastman, Canton de Potton, St-Étienne-de-Bolton et Stukely-Sud : le club Lions recrute de nouveaux membres.

Le Club Lions contribue de différentes façons à l'enrichissement et à l'épanouissement de la communauté élargie par son apport et son soutien pour le bien et le plaisir de notre communauté. Pour en savoir davantage :

1. Laissez vos coordonnées à l'adresse suivante :



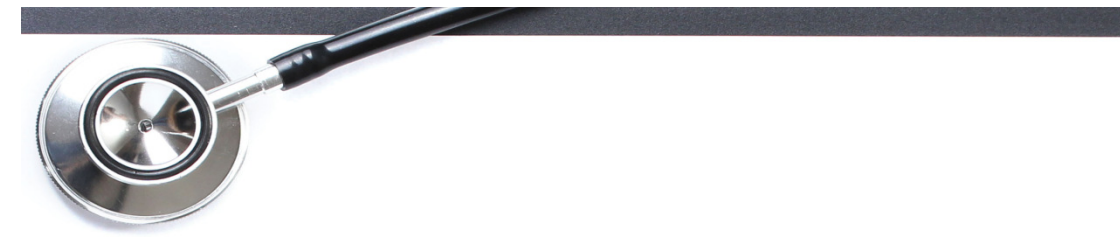
info.clublionseastman@gmail.com
[@ClubLionsEastman](https://www.facebook.com/ClubLionsEastman)

2. Assistez à une rencontre mensuelle le second mercredi du mois à 19h00 dans la salle Jean-Paul II, au sous-sol de l'Église St-Édouard à Eastman (SVP confirmer votre présence au préalable).



...

LA COOP SANTÉ EASTMAN ET LES ENVIRONS



Après avoir célébré l'ouverture de la Coop en 2013, ses anniversaires, l'arrivée de nouveaux médecins et l'ajout de nouveaux services, la Coop Santé Eastman revoit constamment ses façons de faire pour répondre aux attentes et aux besoins exprimés. Chaque jour, l'équipe de la Coop met tout son cœur à prendre part à la réussite de ce beau projet car, pour le dire bien simplement : « nous voulons que ça marche ! ».

Que ce soit l'équipe médicale, l'équipe administrative ou le Conseil d'administration, tous et toutes font preuve de rigueur, de professionnalisme et de souplesse afin de maintenir des services de qualité. De plus, il faut bien l'avouer, la Coop est victime de son succès, puisque malgré tous les efforts, elle ne peut pas toujours répondre à toutes les demandes, ce qui est parfois bien lourd à porter pour son personnel. La pression est parfois forte mais, toujours, l'équipe tente de trouver des solutions efficaces et novatrices.

Rappelons que pour que la Coop soit en santé, elle a besoin de ses membres et de leurs contributions annuelles pour vivre, car sans cet apport financier, elle ne peut exister. Mais, plus encore, elle a besoin de la confiance, de la compréhension et même de la patience de chacun, et ce, malgré les inévitables irritants qui peuvent parfois se produire.

Ses efforts se sont multipliés, se soldant par la mise en place de nouveaux services : cliniques de prélèvements et de vaccination (grippe, zona, tétanos, etc.), présence accrue d'une infirmière clinicienne et même visite régulière d'une inhalothérapeute.

Et voilà que les efforts de la dernière année ont porté fruit : la docteure Marie-Lou Lebel s'est jointe à l'équipe en tout début d'année ! Actuellement, docteure Lebel pratique à la Coop de 4 à 5 jours par semaine. En plus, comme elle est arrivée récemment dans la région, elle est en mesure de suivre de nouveaux patients à titre de médecin de famille. Voilà vraiment de quoi se réjouir.

Mais, il faut quand même le souligner dès à présent, la Coop traversera une autre période difficile, puisque docteure Lebel attend un nouveau membre de sa famille. Même si tous s'en réjouissent, il va sans dire que l'absence actuelle de docteure Gagné, elle aussi nouvelle maman, combinée à celle de docteure Lebel, représente un défi de taille à surmonter. Encore une fois, il faudra faire preuve de compréhension, de patience et même de tolérance.

Pour traverser cette période, qui ira de juin à novembre prochain, la Coop travaille déjà à l'élaboration de solutions.

Et, en parallèle de ce défi, un important dossier est en bonne voie de réalisation. En effet, tel qu'annoncé l'an dernier, les échanges avec la municipalité d'Eastman pour élaborer un projet de clinique adaptée aux besoins actuels et futurs de la Coop s'intensifient. Cela dit, plusieurs étapes restent à franchir avant de réaliser notre objectif ultime, celui d'éventuellement loger la Coop dans le presbytère.

...

TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

JP CADRIN et associés
évaluateurs agréés
288, rue Marquette, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1M3
Tél. : 819 843-3635
Téléco. : 1 844 296-0448
Info@jpcadrin.ca

Si vous êtes intéressé à commanditer cet espace disponible, veuillez communiquer avec Mme Mélissa Lavoie au 450-297-3440 ou par courriel : info@eastman.quebec

EXCAVATION N. JEANSON
TRANSPORT en VRAC
Nouveau : Service de conteneurs
Excavation générale • Drainage • Nivelage • Démolition
Vente de sable, terre et gravier • Concasseur mobile
Aménagement paysager • Installations septiques • Lac artificiel
Michaël Jeanson, prop.
Normand Jeanson Excavation Inc.
2063, route 112, Stukely-Sud, Qc
Info@excavationjeanson.com | www.excavationjeanson.com
RBO: 8288-6716-25
Tél. 450 297-4535
Cell. 819 574-9093
Fax. 450 297-1332